

SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé : Chargé mission transition énergétique

Service : DEVELOPPEMENT DURABLE

Lieu de travail : Service administratif 2, avenue du Vallespir 66400 CERET et sur l'ensemble du territoire (déplacements fréquents).

CLASSIFICATION DU POSTE

CDD 1 an.

STATUT DU POSTE

-

PROFILE DU CANDIDAT

Bac +3 en lien avec l'énergie, l'aménagement du territoire, le développement durable, ou expérience sur la thématique.

Connaissance des techniques d'animation et de suivi de projet.

Sensibilité pour le développement durable.

DEFINITION DU POSTE ET TACHES PRINCIPALES

Au sein du pôle développement durable.

La collectivité s'est dotée en 2020 d'un Plan Climat Air Energie Territorial qui constitue la stratégie de développement durable du territoire.

Participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la collectivité par le déploiement et le suivi d'actions structurantes.

Accompagner la mise en œuvre et le suivi du PCAET et des actions de transition énergétique.

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE

Accompagnement technique sur les questions énergétiques des communes.

Suivi technique, administratif et financier d'actions en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial.

Mise en place d'actions structurantes de transition énergétique.

Transition énergétique

Accompagner les communes dans leurs obligations réglementaires.

Permettre le suivi énergétique de la communauté de communes.

Accompagner la mise en œuvre d'actions auprès de différents publics en faveur de la transition énergétique.

Sensibiliser et informer sur le développement durable

Créer et diffuser des éléments de communication et de sensibilisation en lien avec la transition énergétique.

Organiser et animer des événements de sensibilisation grand public sur le développement durable.

PCAET

Préparer le bilan de mi-parcours du PCAET en proposant différents scénarii de réalisation et en collectant les données disponibles.

Participer à l'animation du PCAET auprès des communes.

ACTIVITES SECONDAIRE DU POSTE

Participer à l'animation, la mise en œuvre et au suivi d'actions de sensibilisation et d'accompagnement au changement de comportement en faveur des mobilités et du développement durable.

Participer à l'animation, la mise en œuvre et au suivi d'autres actions de communication et de valorisation touristique du territoire.

Suivre administrativement les projets.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Horaires de travail : temps complet 1607 heures annuelles.

MOYENS MATERIELS DU POSTE :

Locaux : Siège de la communauté de communes.

Bureau, outil informatique, véhicule de service.

COMPETENCES APTITUDES :

Théoriques : Sensibilité et motivation pour le développement durable et la dimension environnementale.

Connaissance des principes de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Connaissance des principes en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Connaissance des collectivités territoriales, des politiques d'aménagement et de développement.

Notions aspects réglementaires et techniques des domaines d'activités.

Techniques :

Connaissance des techniques d'animation et de gestion de projet.

Méthodes et techniques de vulgarisation technique et scientifique. Techniques de suivi, bilan et évaluation de projets.

Connaissance des principes en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Bac + 3 (énergie, aménagement du territoire, développement durable souhaitée), maîtrise de l'outil informatique, permis B exigé.

Aptitudes : Sens de l'organisation et de la planification des tâches ; rigueur et autonomie ; relation avec les élus et partenaires. Autonomie dans l'élaboration et la conduite du projet et l'organisation du travail – Aisance rédactionnelle et à l'oral.

Disponibilité.